

Il y a un siècle – FAVJ du 15 novembre 1967 –

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant une lettre écrite en 1858 par le propriétaire des Grandes-Roches, obligé de faire un séjour à l'hôpital de Lausanne. Disons, pour la compréhension du texte, que l'épistolier tenait une petite boutique surtout fréquentée par des contrebandiers venus d'outre-Risoud. C'est ce qui lui valait des relations d'affaires avec les fabricants de tabac et de cigares.

Lausanne, 26 novembre 1858

Ma bien chère amie !

Je suis arrivé hier soir ici à 8 heures par le chemin de fer que je pris à la station d'Allaman en dessous d'Aubonne à 7 heures. En passant à Aubonne, j'entrai chez Ami Piguet chez D.H. lequel m'accompagna jusqu'à la station d'Allaman. En arrivant ici, je ne trouvai que la servante, Georges venait de sortir pour aller à la poste, mais il rentra un moment après moi. On m'a fait coucher dans un bon lit à ressorts, mais comme chez nous j'ai été loin d'avoir dormi toute la nuit. Georges tient d'aller en Grand Conseil qui se rassemble à 9 heures. Lorsque je lui fis voir ma lettre d'entrée à l'hospice, il ne m'a rien répondu qui put me faire croire qu'il voulait me garder quelques jours chez lui. Le matin je lui ai demandé à quoi en était l'emprunt en question ; il m'a répondu qu'il ne s'en était pas occupé, qu'il avait entendu que tu devais faire la demande de cet argent sous sa garantie au Notaire Aubert, mais tu sais que lorsqu'il vint l'autre jour chez nous, il ne fut pas du tout question de cela. Ainsi tu vois que cette affaire n'est pas encore bien avancée ; c'est pourquoi tu ferais peut-être bien de rendre à Adèle l'argent qu'elle m'a prêté. J'ai oublié de te dire que si tu étais dans le cas d'écrire à H. Goeldlin, de mettre sur l'adresse, à Fribourg, *en Suisse*, parce qu'il y a deux Fribourg, l'un en Brisgau, et l'autre en Suisse. A propos de ce que je dois au dit Goeldlin, tu regarderas sur mes livres si outre les fr. 187.90, qu'il a tiré dernièrement sur moi, je ne lui dois pas encore 3 autres factures de cette année, l'une d'environ fr. 109.- l'autre d'environ fr. 131.- et l'autre d'environ fr. 171.- ; s'il te faut aussi écrire à Vevey, tu adresseras à *Weber et Baer*. Tu verras aussi sur mon livre que je leur redois 2 factures, l'une d'environ fr. 177.- et l'autre d'environ fr. 82.- ou fr. 85.-. Tu verras aussi sur mon livre que je dois à Vautier Frères à Grandson une facture de fr. 37.10 ct. Tu verras encore sur mon journal que Jean Isaac me doit 71 centimes que tu pourras porter en déduction de ce qu'on doit à Ami Golay de Timothée. J'ai oublié aussi de te dire que si Ami Meylan voulait te payer ce qu'il doit, tu ferais peut-être bien de ne pas l'accepter avant de savoir si on pourra lui rendre son foin cet hiver, ce dont je doute fort. Georges vient de rentrer du Grand Conseil, il me dit que tu peux t'adresser au Notaire Constant Aubert pour trouver 2 mille francs et

qu'il cautionn(er)a ; ne trouves-tu pas qu'il aurait dû dire cela plus vite ? Enfin tu feras par le mieux possible. Toutefois tu ferais bien lorsque tu m'écriras, d'adresser directement quelques lignes à Georges. Le dit vous envoie à tous ses salutations. Il ne s'oppose pas à mon entrée à l'hospice cantonal, c'est pourquoi je pense d'y entrer ce soir ou demain. La servante me prie de dire à Lina que lorsqu'elle verra quelqu'un de chez eux, de dire qu'elle se porte bien et qu'elle leur écrira bientôt. J'oubliais encore de te dire que si l'orage enlevait des enselles du toit vis-à-vis la citerne du nouveau, d'en faire remettre de celles qui sont sur le soleret. Adieu, ma bien chère femme et tous mes chers enfants, je vous embrasse tous de toute l'effusion de mon cœur. Embrasse aussi pour moi ma chère belle-mère, toutes mes sœurs et tous mes parents, sans oublier Mr. François. Tu auras soin de prévenir ce dernier qu'en cas de... il fera bien de mettre ses deux ballots en lieu de sûreté. Ton ami tout dévoué et affectionné Constant.

Ecris-moi au plus vite et tu pourras adresser ta lettre chez Mr. Georges Audemars qui me la fera bien parvenir à l'hospice. Il te faudra cacher cette lettre-ci en lieu de sûreté afin que personne ne la voie. J'oubliais aussi de te dire que Auguste qui a diné ici ne s'oppose pas non plus à mon entrée à l'hospice. De rechef adieu ! à vous tous ! mes chers !